

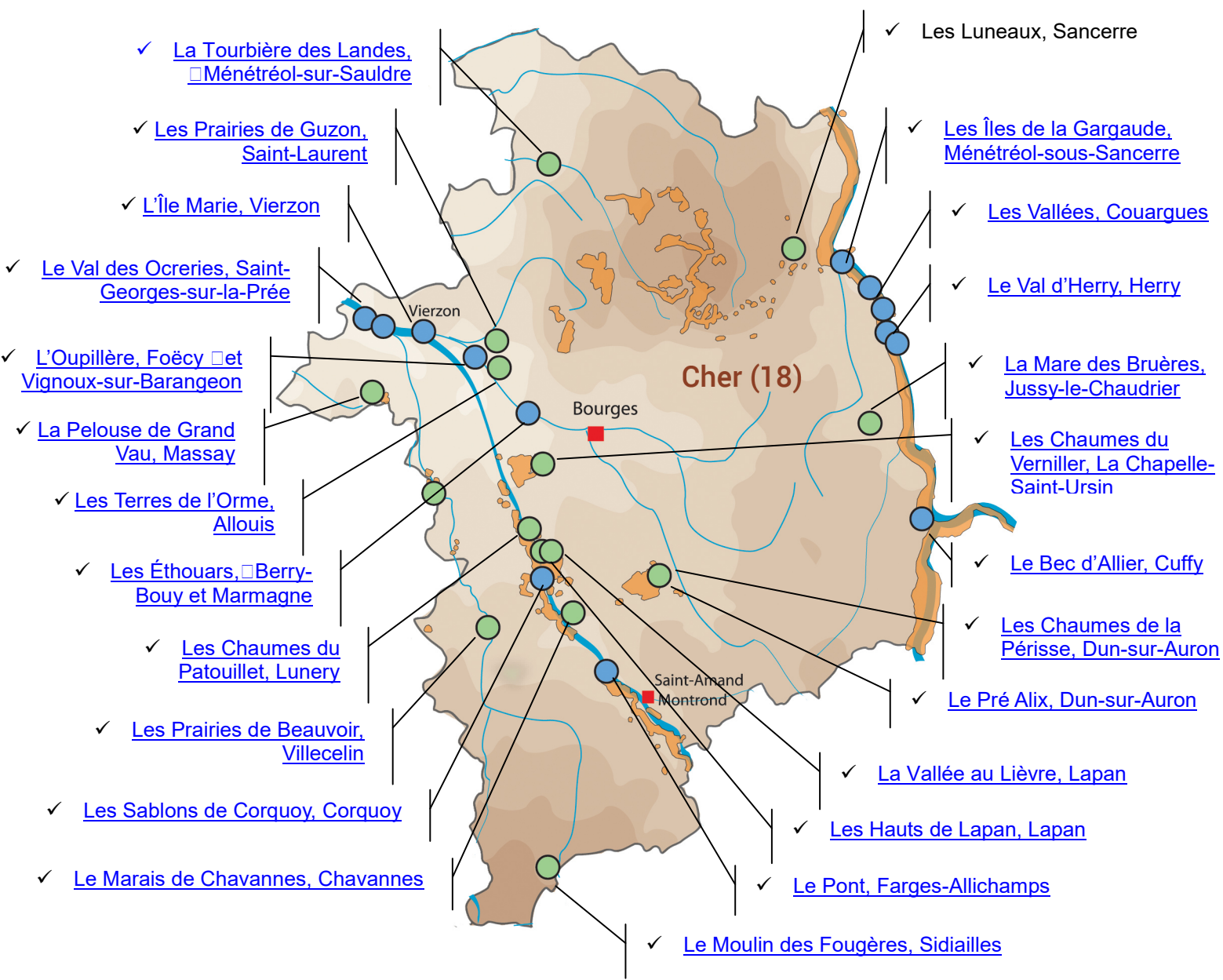
Rapport d'activités 2018

Assemblée générale – 30 mars 2019



Département du Cher
Délégué départemental : Jean-Claude Bourdin

✓ Espaces naturels préservés



✓ Actions transversales ou hors site

Les Prairies de Beauvoir, Villecelin

Conservatrice bénévole : Marie-Christine Falgoux



GÉRER

Comme chaque année, les prairies ont été fauchées par M. Aladenise, exploitant local, puis pâturées par son troupeau de bovins.



VALORISER

Animation grand public

Deux animations à destination du grand public ont été proposées, l'une dans le cadre de Fréquence Grenouille pour l'observation de la Fritillaire pintade, qui a regroupé seize personnes, puis une seconde en juillet qui a dû être annulée faute de participants.

Médias

La sortie dans le cadre de Fréquence Grenouille a bénéficié d'un article d'annonce sur Le Berry républicain, la seconde balade sur le journal Le Petit Berrichon.

Les Prairies de Guzon, Saint-Laurent

Conservateur bénévole : Christophe Bodin



CONNAÎTRE

Le renouvellement du plan de gestion 2019-2028 a été validé par le Conseil d'administration le 16 juin 2018.

Un inventaire réalisé par Sébastien Damoiseau a permis de recenser 165 espèces dont 15 hémiptères, 86 coléoptères et 21 arachnides.

Le site étant intégré au réseau LigerO, il fait l'objet d'un suivi piézométrique régulier.



PROTÉGER

Le maire de Saint-Laurent a été rencontré le 15 octobre pour faire un point sur la gestion du site et sur les possibilités d'extension.



GÉRER

Le conservateur bénévole du site est toujours très actif et réalise un entretien régulier de plusieurs zones.

L'association d'insertion Le Relais est intervenue durant l'été pour assurer la fauche avec exportation de la prairie à molinie.



VALORISER

Le Conservatoire a proposé une animation en juillet à laquelle ont participé quatre personnes dont trois sont adhérentes au Conservatoire. Cette balade a bénéficié d'un affichage en mairie.

Le 30 mars 2018, un article de fond sur l'action du Conservatoire a été réalisé, illustré par des photos du site.

En fin d'année, le 17 novembre, le site de la Prairie de Guzon a été choisi pour les rencontres des conservateurs bénévoles du Cher et de l'Indre. La journée s'est terminée par une visite du site.

La Tourbière des Landes, Ménétréol-sur-Sauldre

Conservateur bénévole : Hervé Renaudineau



CONNAÎTRE

Un ensemble de données naturalistes a été importé pour améliorer la connaissance naturaliste du site. Celles d'Hervé Renaudineau, conservateur bénévole, ont permis de mettre à jour les mentions de 57 espèces, principalement des oiseaux. Par ailleurs, 16 individus de l'Azuré de l'ajonc et une Cordulie à taches jaunes ont été recensés par Serge Gressette. Les données de Sébastien Damoiseau ont également été intégrées.



PROTÉGER

Le site ayant été classé en ENS, un comité de suivi a été organisé le 3 octobre. Il regroupe la Commune, le Cen, le Conseil départemental du Cher et un panel d'usagers du site. Au cours de ce comité tenu sur le terrain ont été présentées les actions menées lors des années 2017 et 2018 et les perspectives 2019.



GÉRER

Suite à la signature d'une convention de chasse en 2017, l'association des Amis de la Rozelle continue de chasser le sanglier sur le site. Une dérogation a été accordée fin février pour leur permettre de chasser encore une fois le 4 mars, avant la fermeture officielle de la saison de chasse.

Des travaux de débroussaillage et de pose d'une main courante (inscrits au plan de gestion) ont été réalisés en septembre par l'association d'insertion Le Relais. Ces travaux ont pour but de limiter la colonisation du site par les pins et autres ligneux ainsi que d'éviter le piétinement des populations de rhynchosporions et droséras qui se trouvent autour du grand étang communal.

L'abattage de pins, qui devrait être réalisé par l'entreprise Bois Buche Centre Atlantique, est conditionné à des coupes prévues sur d'autres sites Conservatoire. Ces déboisements sont soumis à des procédures réglementaires impliquant une compensation. Cette dernière doit être abrogée par la loi biodiversité. Le Conservatoire est donc en attente de la publication du décret d'application pour pouvoir lancer les travaux.

La tache de Renouée à l'entrée du site n'a pas été observée cette année mais les salariés de l'antenne Cher-Indre et le conservateur bénévole du site continuent la surveillance. Pour rappel, le massif est absent depuis 2016.



VALORISER

Cette année, des animations nature ont été programmées sur la Tourbière par le Conservatoire.

↳ Cinq animations à destination du grand public ont été réalisées par le Cen (dont quatre animées par le conservateur bénévole du site) : deux chantiers bénévoles et trois balades nature. Une des balades nature a été annulée faute de participants. Une animation avait lieu dans le cadre de

Fréquence Grenouille et une durant les Chantiers d'automne. Ces animations ont réuni 9 participants au total.

Concernant les médias, six articles sont parus dans Le Berry Républicain (deux articles avec photo et quatre annonces). Deux interviews ont également été réalisées pour la chronique « L'invité du matin » animée par Philippe Verron sur France Bleu Berry.

Cette année, une première partie du futur sentier pédagogique a été mis en place par le Conseil départemental du Cher. Pour cela, le tracé du futur sentier a été revu et validé puis les textes ont été rédigés par le Conservatoire et le CD18 et les panneaux installés courant décembre. À ces panneaux s'ajoutent des bornes directionnelles, un fléchage routier pour emmener jusqu'au site, un banc, et une structure d'accueil, le tout respectant la charte graphique « Espace naturel sensible » du département. Ils seront complétés, à terme, par un caillebotis ainsi que des panneaux pédagogiques Conservatoire.

La Mare des Bruères, Jussy-le-Chaudrier

Conservatrice bénévole : Jeanine Dubois



PROTÉGER

Le 7 juillet, M. le maire de Jussy-le-Chaudrier et un riverain du site ont été rencontrés. Cela a permis de faire le point ensemble sur la gestion et la perception locale du site.



GÉRER

Le 4 avril, un débroussaillage de la mare a été réalisé ainsi que le nettoyage des panneaux en place.



VALORISER

La sortie annuelle proposée par le Conservatoire, dans le cadre de Fréquence Grenouille, a réuni quatre adultes et cinq enfants pour cette découverte des amphibiens vivant dans la mare. Des affiches ont été déposées par la conservatrice ainsi que la diffusion dans différents réseaux sociaux.

Les Terres de l'Orme, Allouis

Conservateur bénévole : poste à pourvoir



CONNAÎTRE

À l'occasion du renouvellement du plan de gestion, la cartographie des habitats de l'ensemble du site a été mise à jour et les listes d'espèces ont été actualisées. Les inventaires de terrain ont notamment concerné la flore vasculaire, les oiseaux, les papillons de jour et les orthoptères. La liste d'espèces s'élève maintenant à 456 taxons (contre 359 en 2007), dont 293 plantes vasculaires (233 en 2007). On peut noter trois nouvelles espèces remarquables : *Scandix pecten-veneris*, *Myosurus minimus* et l'Azuré des cytises ainsi que l'Azuré du serpolet qui n'avait pas été revu depuis 2007.

Le suivi du Courlis cendré a été réalisé. Aucun oiseau n'a été détecté sur les Terres de l'Orme, mais deux individus ont été entendus sur le site TDF à proximité (S. Gressette 03/06/2018).



GÉRER

Comme chaque année, l'ensemble du site a été pâturé du 1^{er} juillet au 30 novembre par l'éleveur local, M. Delaporte. Le pâturage a été réalisé en deux parties : du 1^{er} juillet au 30 octobre pour l'enclos nord, et du 1^{er} août au 30 novembre pour l'enclos sud.

Dans le cadre de la démarche d'actualisation du plan de gestion, une rencontre a été organisée avec l'exploitant pour rediscuter du cahier des charges



VALORISER

Animation grand public

La sortie annuelle organisée par le Conservatoire, en partenariat avec l'office de tourisme de Mehun-sur-Yèvre, a permis à douze participants de découvrir la richesse du site, malgré une météo maussade (pluie et froid). En fin de sortie, une boisson a été offerte par l'office de tourisme.

Animation scolaire

Un projet d'école a démarré en septembre 2018 avec cinq classes de l'école élémentaire de la commune. En septembre et octobre, quatre des cinq classes sont venues pour la première fois sur le site. Ce sont 58 enfants qui ont ainsi découvert les Terres de l'Orme, son histoire, son paysage, sa faune et sa flore automnale.

Média

La sortie du mois de mai a bénéficié d'un article d'annonce dans Le Berry Républicain. L'office de tourisme de Mehun-sur-Yèvre, a, de son côté, diffusé des flyers d'annonce.

Les Luneaux, Sancerre

Conservatrice bénévole : poste à pourvoir



PROTÉGER

Le site Conservatoire est toujours composé de plusieurs petites parcelles non contiguës représentant un total d'un peu moins de 0,5 ha au-dessus du village de Chavignol. Dans le cadre de l'animation Natura 2000, un projet de mise en pâturage du coteau est envisagé. Pour aboutir, il doit être accompagné d'une forte animation foncière sur le site nécessitant un fort appui des élus locaux.

Les Chaumes du Patouillet, Lunery

Conservateur bénévole : Claude Barbillat



CONNAÎTRE

Des inventaires menés par Sébastien Damoiseau, Serge Gressette et Emmanuelle Speh ont permis de mettre à jour et compléter les données naturalistes, avec notamment des observations concernant le Murin de Bechstein, le Moine de Draparnaud (mollusque) et la Bacchante.



PROTÉGER

Suite au démarchage des propriétaires de parcelles en périphérie du site maîtrisé par le Conservatoire d'espaces naturels, un projet d'acquisition de près de 120 ha a émergé, qui permettra de multiplier la surface du site par 6,5 !

La vente de ces terrains étant régie par la SAFER, le Cen a posé sa candidature auprès de cette structure pour leur acquisition, et celle-ci a été retenue. La rétrocession doit avoir lieu dans le courant de l'année 2019.

La SAFER a également proposé au Cen l'acquisition de 7 parcelles pour 0,9710 ha, sur le même secteur, qui a été acceptée.

Le comité de site ENS a eu lieu le 15 juin, permettant aux neuf participants d'être informés sur les actions mises en œuvre sur le site en 2017-2018.



GÉRER

Des travaux de débroussaillage (inscrits au plan de gestion) ont été réalisés entre janvier et mars par l'association d'insertion Le Relais. Ces travaux ont pour but d'entretenir les milieux ouverts en limitant le développement de la végétation ligneuse.

Faute de financement, le chemin de découverte du site n'a pas pu être entretenu par l'association d'insertion Le Relais ; celui-ci a été réalisé par le conservateur bénévole du site et des salariés.

Concernant la chasse, une convention a été signée avec la société de chasse des Champs du Patouillet en juin. Celle-ci est valable jusqu'au 28 février 2019.

Le 18 juin, une dizaine de pieds d'Ambroisie à feuilles d'armoise ont été repérés derrière la structure d'accueil du parking du site. Ils ont été arrachés mais une surveillance toute particulière devra être mise en place pour 2019.

Le 12 septembre, un incendie s'est déclaré sur une partie du site (parking et première pelouse), de cause inconnue. Une plainte a été déposée auprès de la gendarmerie de Saint-Florent-sur-Cher. Cet incendie fait suite à un autre, survenu sur une parcelle de la future extension du site survenu le 19 août.

Concernant le bûcheronnage prévu sur le site, celui-ci est reporté en attendant le décret d'application de la loi biodiversité : les travaux seront réalisés par l'entreprise Bois Bûche Environnement et concerneront plusieurs sites du Conservatoire. Une prospection a été réalisée par le responsable scientifique et technique et la chargée de mission animation Natura 2000 du Conservatoire afin de marquer les arbres pouvant accueillir des populations de chauve-souris afin que ceux-ci soient conservés lors des futurs travaux.



VALORISER

Cette année, des animations nature ont été programmées sur le site par le Conservatoire, Nature 18 et Nature Image Découverte.

- ↳ Une animation à destination du grand public était programmée par le Cen mais a dû être annulée faute de participants.
- ↳ Une sortie était prévue par Nature 18 mais a dû être reportée pour cause de météo puis annulée par manque de participants.
- ↳ Deux sorties ont été programmées par Nature Image Découverte.

Concernant les médias, trois articles sont parus dans Le Berry Républicain (un article avec photo et deux annonces). Un article est également paru dans le bulletin municipal de Lapan pour annoncer la sortie du Conservatoire qui se déroulait sur la Vallée au Lièvre à Lapan puis aux Chaumes du Patouillet.

Une partie du sentier pédagogique a été installée en 2017 par le Conseil départemental et, dans la mesure où la deuxième partie de l'aménagement aura lieu en 2019, quelques actions ont été mises en place : enlèvement du vieux panneau d'entrée du site qui était trop abîmé, ouverture d'une nouvelle portion du futur sentier pédagogique par M. Fradet, chasseur du site, et mise en place d'une affiche temporaire dans la structure d'accueil du site pour avertir les promeneurs des aménagements en cours.

Hauts de Lapan, Lapan

Conservateur bénévole : *Christophe Bodin*



PROTÉGER

Suite au démarchage de propriétaires pour une extension du site, réalisé en 2016, puis aux sorties de valorisation pédagogique réalisées en 2017, la Commune de Lapan s'est rapprochée du Conservatoire, en vue de passer un bail emphytéotique administratif de 99 ans au profit du Conservatoire, pour une surface d'environ 4 ha. Celui-ci est en cours de validation.

Une parcelle d'environ 7000 m² appartenant à un privé a été acquise au Moulin du Breuil.



VALORISER

Une journée de découverte des pelouses calcaires de Lapan et Lunery a été proposée le samedi 2 juillet, avec pour thématique « nature et imaginaire ». Malheureusement, faute de participants, cette dernière a dû être annulée.

Préalix, Dun-sur-Auron

Conservateur bénévole : *à pourvoir*



CONNAÎTRE

Une sortie entomologique a été organisée le 30 juin 2018 sur le site de Préalix. Michel Binon, Sébastien Damoiseau, Julien Fleury, Jean-Claude Gagnepain, Nelly Larchevêque, Hilaire Martin et Anne Villemey ont participé aux prospections. Un total de 288 espèces, dont 197 insectes et 36 araignées ont été inventoriées. Parmi ces espèces, on peut mentionner *Gnaphosa lucifuga* une nouvelle araignée pour la faune régionale, *Coraebus elatus* un bupreste très rare en région et *Mantispa styriaca*, neuroptère que l'on a rarement la chance d'observer.

La connaissance naturaliste sur ce site s'élève désormais à 325 espèces dont dix espèces patrimoniales (Cardoncelle mou, Inule des montagnes, Decticelle bicolore, Éphippigère des vignes, Zygène des épines, Mercure...). Avec seulement 46 plantes vasculaires recensées, le site de Préalix reste encore à prospecter dans les années à venir.



PROTÉGER

D'une surface de 10,4845 ha, le site a été rétrocédé par la SAFER le 14 décembre au Conservatoire, suite à sa candidature de 2017.

Les Chaumes de la Périsse, Dun-sur-Auron

Conservateur bénévole : Jean-Paul Thévenin



CONNAÎTRE

Lors d'une sortie de la Société botanique de France, un inventaire botanique a été réalisé, 228 espèces ont été recensées dont la Pulsatille vulgaire, l'Anthyllide des montagnes, la Sabline des chaumes, le Gaillet de Timéroy et la Centaurée laineuse.

Le 10 août, une prospection spécifique pour rechercher le papillon Hermite a eu lieu. Il n'a pas été trouvé, mais la sortie a été l'occasion de contacter notamment la Virgule, l'Hespérie des sanguisorbes, l'Éphippigère des vignes, le Dectique des brandes et le Criquet des friches.



PROTÉGER

Le comité de site ENS a eu lieu le 16 octobre, permettant aux dix participants d'être informés sur les actions mises en œuvre sur le site en 2017-2018.



GÉRER

Le pâturage ovin par le troupeau de M. et Mme de Lammerville, propriétaires exploitants, se poursuit sur le site sur une superficie de 160 ha. Le Conservatoire a continué son travail de suivi du pastoralisme et d'aide aux exploitants agricoles.

Deux chantiers bénévoles étaient prévus en 2018 dans le but de limiter le développement d'arbustes. Le premier chantier a été annulé en raison d'une vigilance orange neige et le second a été annulé faute de participants non.

Des travaux de fauche manuelle de pelouses et de pose de clôtures fixes (inscrits au plan de gestion) ont débuté respectivement en octobre et décembre. Ces travaux ont pour but d'entretenir des zones de pelouses calcicoles difficilement pâturables en remplaçant le pâturage par une intervention mécanique dans un premier temps puis en créant des enclos plus petits pour favoriser le pâturage de ces zones.



VALORISER

Cette année, des animations nature ont été programmées sur le site par le Conservatoire.

↳ Trois animations à destination du grand public ont été réalisées par le Cen (dont une coanimée avec le conservateur bénévole du site). Une animation a eu lieu dans le cadre de la Nuit de la chauve-souris. Ces animations ont réuni 81 participants au total.

↳ En parallèle, deux animations pour des groupes déjà formés ont été organisées par le conservateur bénévole du site, réunissant 43 personnes.

↳ Enfin, une sortie scolaire a eu lieu avec 25 lycéens du lycée agricole du Subdray. Cette sortie, animée par le conservateur bénévole du site, avait pour objectif de découvrir l'évolution d'un milieu, sa dynamique végétale, les mesures entreprises par le Cen ainsi que le rôle des brebis de race Berrichonne de l'Indre et Mérinos dans la gestion d'un site.

Concernant les médias, cinq articles sont parus dans Le Berry Républicain (deux articles avec photo et trois annonces). Une interview a également été réalisée avec France Bleu Berry afin de promouvoir l'animation de la Nuit de la chauve-souris. Enfin, les animations ont été valorisées par divers acteurs locaux : affiches au niveau de la ferme des Ballauderies par la régisseuse de la Périsse, page Facebook de la mairie de Dun-sur-Auron, newsletter de l'association des Amis de la Périsse.

Le Moulin des Fougères, Sidaïlles

Conservateurs bénévoles : Jean-Claude Bourdin et Pascal Mathonière



CONNAÎTRE

Un inventaire réalisé par Sébastien Damoiseau a permis de recenser 111 espèces dont 36 hémiptères, 22 coléoptères et 11 arachnides. 123 espèces végétales ont également été inventoriées par Hilaire Martin et Anne Villemeij, dont le Catapode des graviers, espèce qui n'avait pas encore été mentionnée sur le site.



PROTÉGER

Le site classé en ENS n'a pas fait l'objet en 2017 de son traditionnel comité de site. Celui-ci s'est déroulé le 21 janvier 2018. Les actions de l'année 2016 et les perspectives d'actions 2017 ont été présentées devant une audience intéressée et attentive.



GÉRER

Comme chaque année, une partie de la gestion est réalisée par la Gaule culanaise (association de pêche propriétaire du site) : débroussaillage du bief du moulin, entretien courant du site, bûcheronnage des arbres à proximité et à l'intérieur des ruines présentes sur le site.

Concernant la Renouée du Japon, Pascal Mathonière (trésorier de l'association de la Gaule culanaise et conservateur bénévole du site) est passé chaque semaine pour en arracher quelques pieds.

L'action de bûcheronnage de pins, initialement prévue en vente de bois sur pieds, passera finalement par une procédure de marché public car les pins sont « vieillissants » et ne sont donc plus assez rentables pour une vente de bois sur pied.

Les 10 et 11 octobre, un chantier regroupant les chargés de gestion écologique et les gardes-animateurs du Cen ainsi que plusieurs membres de la Gaule culanaise a eu lieu. Au programme de ce chantier : débroussaillage de l'ancien chemin du meunier redécouvert récemment par la Gaule culanaise, construction d'un escalier permettant aux promeneurs d'accéder à une zone de landes jusque-là difficilement accessible, et bûcheronnage de ligneux envahissant une lande sur le sommet d'une falaise.



VALORISER

Cette année, des animations nature ont été programmées sur le site par le Conservatoire.

↳ Deux animations à destination du grand public ont été réalisées par le Cen (dont une par le conservateur bénévole du site). Une animation a eu lieu dans le cadre de l'opération Fréquence Grenouille. Ces animations ont réuni 9 participants au total.

Concernant les médias, deux annonces sont parues dans Le Berry Républicain. En parallèle Jacques Fraulaud, président de l'association de pêche propriétaire du site, a continué à diffuser les affiches des animations dans les commerces locaux.

Un projet scolaire a été programmé avec deux classes de l'école de Culan (27 CP-CE1 et 19 CE2-CM1-CM2). Une première séance en classe au mois de mai a permis de présenter le Cen et ses actions à travers des petits jeux créés par l'équipe d'animateurs. Une deuxième séance, sur site, devait avoir lieu en juillet mais a été annulée par le directeur de l'école qui a finalement jugé le site inadapté à l'accueil d'enfants.

En début d'année, le panneau pédagogique concernant la Loutre d'Europe a été vandalisé. Un nouveau visuel a été imprimé par le Conseil départemental du Cher et collé sur le panneau dégradé.

Enfin, Michel Boulogne, adhérent du Conservatoire, a proposé de venir faire des photos du site par drone. Le projet est de réaliser une visite virtuelle du site.

Le Marais de Chavannes, Chavannes

Conservateur bénévole : poste à pourvoir



CONNAÎTRE

En 2018, le suivi des zones humides LigerO a été déployé sur le marais de Chavannes. Dans ce cadre, des relevés floristiques, pédologiques, odonatologiques et batrachologiques ont été réalisés. À cette occasion, la reproduction de la Salamandre, de la Rainette verte, du Triton palmé, de la Grenouille agile et de la Grenouille verte a été constatée sur le site. Les données du réseau de cinq piézomètres installés dans le marais ont été mises à profit pour évaluer le fonctionnement hydrologique du site.

Par ailleurs, un inventaire - principalement entomologique - réalisé par Sébastien Damoiseau a permis de recenser 74 espèces.

Enfin, le Cuivré des marais a été observé sur le site pour la première fois par Jacques Lamy.



PROTÉGER

Comme tous les sites classés en ENS, le marais de Chavannes a fait l'objet d'un comité dédié. Celui-ci s'est tenu le 19 octobre. Il s'est déroulé sur le terrain en présence du Pays Berry-Saint-Amandois, du Conseil départemental du Cher, du Cen Centre-Val de Loire (organisateur de la réunion) et de la Commune de Chavannes.



GÉRER

Faute de financements, le sentier n'a pas pu être entretenu par l'association d'insertion Le Relais. En remplacement, les chasseurs ont accepté d'entretenir le sentier en même temps que la création de leurs layons de chasse (septembre) et un second entretien de sentier a été réalisé par le Cen (octobre).



VALORISER

Cette année, une animation a été programmée sur le site par le Conservatoire.

↳ Une animation à destination du grand public a été programmée mais a dû être annulée en raison d'une vigilance orange canicule.

Un projet scolaire a eu lieu dans le cadre de Fréquence Grenouille avec deux classes (26 CP et 24 CE1) de l'école de Châteauneuf-sur-Cher. Coanimées par les deux animatrices nature de l'antenne de Vierzon, les deux séances ont eu lieu durant le mois d'avril ; la première séance pour découvrir la flore du marais et la deuxième sur la faune. Une restitution a eu lieu le 22 mai dans la salle communale de Chavannes durant laquelle les enfants exposaient des affiches et réalisations artistiques en lien avec le projet scolaire.

Concernant les médias, un article avec photo est paru dans Le Berry Républicain au sujet du projet scolaire et l'affiche de l'animation nature a été exposée sur le panneau d'information devant la mairie de Chavannes.

En fin d'année, une partie du futur sentier pédagogique a été installée par un prestataire du Conseil départemental du Cher. Une structure d'accueil, un range-vélos, une barrière en bois, un banc assis-debout, des flèches et bornes directionnelles ainsi que sept panneaux pédagogiques ont été installés sur le site. À terme, un parking sera aménagé pour compléter le sentier.

Les Vallées, Couargues

Conservateur bénévole : site en RNN, pas de conservateur



PROTÉGER

Les démarches auprès de la Subdivision gestion de la Loire de la DDT58 ont continué pour permettre aux Conservatoires d'espaces naturels Centre-Val de Loire et Bourgogne de devenir cogestionnaires des francs-bords situés au sein de la Réserve naturelle du Val de Loire. Si cela aboutit, le site sera donc étendu et constituera un ensemble cohérent pour le montage d'un contrat Natura 2000 visant la restauration et l'entretien des milieux naturels.



GÉRER

Le site fait l'objet d'un pâturage bovin annuel.

Le Val d'Herry, Herry

Conservateur bénévole : site en RNN, pas de conservateur



CONNAÎTRE

Le suivi du Solidage glabre a été réalisé. Ce suivi combine des relevés de recouvrement par quadrat, un suivi photographique et une cartographie des milieux. La cartographie des surfaces occupées par le Solidage glabre a été testée pour la première fois à partir d'images obtenues par drone (prestation de Kaparchoe). Les résultats obtenus sont très encourageants pour l'utilisation de cette technique. En 2018, moins de 6 % de la surface du Val d'Herry est occupée par des formations pures de Solidage (> 75 % de recouvrement) et 6,7 ha présentent un recouvrement de Solidage glabre supérieur à 25 %.



PROTÉGER

Malgré les démarches partenariales et relationnelles menées conjointement par les équipes en charge de la gestion de la Réserve naturelle nationale du Val de Loire et de l'animation territoriale, les négociations pour la signature d'une convention de gestion entre le Syndicat d'approvisionnement en eau potable (SIAEP) de la région de Sancergues et le Conservatoire n'ont pas abouti alors qu'elles étaient en bonne voie. Suite à un incident survenu sur le site entre le berger de Past'horizons et les détenteurs du droit de chasse, et une réaction inappropriée du SIAEP, les discussions se sont arrêtées net.

Par ailleurs, la Subdivision gestion de la Loire de la DDT58 a fait savoir à l'ensemble des propriétaires de parcelles jouxtant l'est de la levée de protection contre les inondations son intention de créer un chemin latéral à cette levée pour en faciliter l'entretien. Afin d'accompagner au mieux cette action qui entre dans le domaine de la lutte contre les inondations, des négociations ont eu lieu entre le Conservatoire et la DDT58. Elles ont abouti à la signature d'une servitude de passage au profit de la DDT58 sur les parcelles appartenant au Conservatoire, au sein de laquelle la DDT58 s'est engagée à mettre en place, à sa charge, les dispositions nécessaires à la conciliation entre la création du chemin et son entretien avec les enjeux de préservation du patrimoine naturel présents sur les parcelles du Conservatoire.



GÉRER

Le site des Saulières a été pâturé par les brebis de M. Girard (association Past'Horizons) à partir du 5 avril, avant de partir en transhumance en juillet.

Suite au départ des brebis et des agneaux, une opération de lutte contre le Solidage glabre (*Solidago gigantea*) a été réalisée à partir du 25 juillet par Cirade environnement. Il s'agissait de réaliser un broyage plus ou moins bas (inférieur à 5 cm) pour pouvoir atteindre les jeunes pousses de Solidage dont la croissance a été ralentie par les moutons mais qui commençaient à fleurir malgré leur nanisme.



VALORISER

Animation grand public

Deux animations ont été proposées, l'une en nocturne dans le cadre de Fréquence Grenouille et la seconde en septembre qui ont permis de sensibiliser douze personnes.

Médias

Deux articles d'annonce pour chacune des sorties sont parus sur Le Berry Républicain.

Les Îles de la Gargaude, Ménétréol-sous-Sancerre

Conservateur bénévole : Jean-Louis Pratz



CONNAÎTRE

La mobilisation d'experts naturalistes par le conservateur bénévole depuis plusieurs années a permis d'augmenter significativement la connaissance naturaliste des Îles de la Gargaude. En 2018, les inventaires font état de 988 espèces dont 341 plantes, 108 oiseaux, 174 coléoptères et 98 hémiptères.

Un suivi des orthoptères, initié en 2017, a été renouvelé en 2018 par Jean-Louis Pratz le conservateur bénévole du site.



PROTÉGER

En 2018 les thématiques de la pêche et de la chasse ont été très souvent au cœur des échanges entre acteurs du territoire. En effet, le développement des populations de Sanglier sur ce site situé en aval immédiat de la Réserve naturelle du Val de Loire, a induit son incorporation dans le programme de battues administratives. L'une d'elle s'est donc tenue sur le site le 11 avril 2018. Des négociations ont donc eu lieu entre le Conservatoire et les services de l'État pour améliorer la communication entre acteurs sur ce dispositif, optimiser leur adéquation avec les enjeux environnementaux (dates et modalités de mise en œuvre) et réfléchir à des modalités de régulation des sangliers qui soient bien perçues localement tout en répondant à la problématique. Ces questions ont ainsi été abordées lors d'une réunion avec les services de l'État (11 avril 2018) - organisée à la demande de M. le maire de Ménétréol-sous-Sancerre et où les modalités de pratique de la pêche ont aussi été discutées - et lors du comité de site (14 juin 2018).

Les autres thématiques abordées concernaient la mise en place d'une communication temporaire sur les installations liées au sentier pédagogique, les échanges avec la Subdivision gestion de la Loire sur l'actualisation de la convention tripartite qui lie l'État, la Commune de Ménétréol-sous-Sancerre et le Conservatoire pour la gestion du site, et des échanges avec le Conseil départemental du Cher pour améliorer la signalétique au niveau de l'embranchement de la Loire à vélo qui mène au site (erreurs récurrentes d'orientation de cyclistes).



GÉRER

Afin de limiter leur développement sur le site, les rejets de peupliers sont arrachés chaque année. Cette année, c'est l'entreprise CIRADE Environnement qui a procédé aux travaux au mois de janvier.

Le 2 août, le Cen, le conservateur bénévole, et le maire de Ménétréol-sous-Sancerre se sont retrouvés sur site afin de marquer les arbres qui devront être abattus pour la mise en place d'un cône de vue le long du futur sentier pédagogique.



VALORISER

Cette année, des animations nature ont été programmées sur le site par le Conservatoire et Nature Image Découverte.

↳ Deux animations à destination du grand public ont été réalisées par le Cen dont une dans le cadre du Jour de la nuit. Ces animations ont réuni 22 participants au total.

↳ Une sortie a été réalisée par Nature Image Découverte sur la thématique de la faune et de la flore du milieu ligérien.

Concernant les médias, deux annonces et un article avec photos sont parus dans Le Berry Républicain.

Une partie du sentier pédagogique a été installée en 2017 par le Conseil départemental et, dans la mesure où la deuxième partie de l'aménagement aura lieu en 2019, une affiche temporaire a été mise en place sur le parking afin d'avertir les promeneurs des aménagements en cours.

Les Éthouars, Berry-Bouy et Marmagne

Conservateur bénévole : poste à pourvoir



CONNAÎTRE

Un inventaire - principalement entomologique - réalisé par Sébastien Damoiseau a permis de recenser 94 espèces sur le site des Éthouars dont l'Agrion de Mercure.



PROTÉGER

La vente des parcelles prévues en début d'année a été reportée en raison du décès de l'un des vendeurs et dans l'attente du règlement de la succession.



GÉRER

L'ancien conservateur bénévole du site, Philippe Renard, a rapporté l'installation d'une zone de camping/pique-nique sur le site avec aménagement de meubles et une surface en stabilisé. Le Conservatoire a pris contact avec la gendarmerie et l'ONCFS. Les contrevenants n'ont pas été identifiés et les installations ont été démontées en fin d'année 2018 par l'antenne.

Le Syndicat intercommunal de la vallée de l'Yèvre a proposé au Conservatoire la plantation de ripisylve sur le site. Un rendez-vous a été organisé le 25 octobre pour juger des possibilités d'intervention.

L'Oupillère, Foëcy et Vignoux-sur-Barangeon

Conservateur bénévole : Jean-Claude Léchelon



CONNAÎTRE

Un inventaire - principalement entomologique - réalisé par Sébastien Damoiseau a permis de recenser 148 espèces sur le site de l'Oupillère dont 54 coléoptères, 26 hémiptères mais aussi 28 mollusques.



PROTÉGER

Des contacts ont été pris avec la famille Monziès pour l'acquisition de deux hectares de prairies sur le site. La vente devrait se conclure dans le courant de l'année 2019.



GÉRER

Les échanges se poursuivent sur la mise en place de la gestion par fauche des prairies avec les exploitants agricoles. Un travail de recherche avec la SAFER est en cours pour trouver et mettre en place un nouvel exploitant sur les parcelles du Conservatoire.

Le 14 août 2018, un chantier d'évacuation des déchets a été réalisé.

L'Île Marie, Vierzon

Conservateur bénévole : David Bonnin



CONNAÎTRE

Un inventaire - principalement entomologique - réalisé par Sébastien Damoiseau a permis de recenser une centaine d'espèces sur l'Île Marie avec notamment 25 coléoptères et 20 hémiptères, mais aussi 30 mollusques, groupe relativement mal connu sur ce site.



PROTÉGER

La labellisation du site en ENS par le Conseil départemental du Cher est en cours. Le site a été sélectionné suite au comité scientifique qui s'est déroulé dans le courant de l'été et validé au cours du forum des ENS du 5 décembre.



GÉRER

L'association d'insertion Le Relais est intervenue sur le site au mois d'août pour réaliser l'entretien de la prairie et la limitation de la Renouée du Japon. L'entretien du sentier a également été réalisé.

Plusieurs incivilités ont été constatées sur le site en 2018 :

- La signalétique du site a fait l'objet de dégradation avec la casse d'un panneau SNP ainsi que d'une flèche directionnelle dans le courant de l'été ;
- Plusieurs personnes mécontentes ont pris contact avec l'antenne pour l'informer qu'il y avait de nombreux dépôts de déchets sur le site.



VALORISER

Animations grand public

- Par le Cen :

Quatre sorties ont été proposées par le Conservatoire :

- sortie nature à destination des familles le 19 avril à laquelle ont participé sept adultes accompagnés d'une dizaine d'enfants ;
- Se régaler de la nature : animation originale alliant cueillette de plantes sauvages et cuisine sur place organisée dans le cadre de « Naturellement dehors ! » et à laquelle ont participé 14 adultes et quatre enfants ;
- balade buissonnière à laquelle ont participé une dizaine d'enfants et huit adultes ;
- le Jour de la nuit organisé en partenariat avec la Ville de Vierzon et le Pôle des étoiles de Nançay ayant réuni une douzaine de personnes.

Une formation, pour apprendre à reconnaître libellules et demoiselles, à destination des adhérents du Conservatoire, s'est déroulée à Vierzon en juin et à laquelle ont participé sept adhérents.

- Par Sologne Nature Environnement :

Une animation a été proposée à laquelle ont participé huit personnes.

- Par Nature Image et Découverte :

Une animation a été proposée le 28 avril.

Médias

Les balades nature ont bénéficié dans la presse locale (Berry Républicain et journal du Petit Berrichon) de neuf articles d'annonce avec photos, et deux articles illustrés.

Animations scolaires

Une classe de 22 enfants de MS/GS de l'école maternelle Pierre Bodin est venue sur site pour découvrir les petites bêtes vivant sur l'Île Marie.

Trois classes de 6^e du collège Édouard Vaillant de Vierzon sont venues découvrir l'Île Marie sous forme de jeu de piste puis ont participé au nettoyage des déchets dans le cadre de l'opération « Nettoyons la nature » des centres Leclerc. Ces trois matinées ont permis de sensibiliser 132 jeunes collégiens de 6^e.

Val des Oceries

Conservateur bénévole : Poste à pourvoir



CONNAÎTRE

Des inventaires - principalement entomologiques – ont été réalisés par Sébastien Damoiseau sur les îles de Rozay et du Prieuré. Sur l'île du Prieuré, 88 espèces ont été recensées dont 48 coléoptères. Sur l'île de Rozay, 356 espèces ont été recensées dont 113 coléoptères, 81 hémiptères et 28 arachnides. Parmi ces 356 espèces, la présence de la Zygène des épines, du Castor d'Europe, de la Grande Limnée et du Petit Nénuphar est à souligner.



PROTÉGER

Sur l'île de Rozay, suite à des plaintes pour dégâts de gibier dans les parcelles agricoles de la plaine alluviale du Cher, la fédération de chasse a pris contact avec le Cen pour demander des interventions précoces sur le sanglier.

La problématique dégâts de gibier s'est également étendue à l'île du Prieuré. Le Conservatoire a également convenu d'une pression de chasse ponctuelle sur ce site afin de diminuer la présence du sanglier.



GÉRER

Comme prévu dans le plan de gestion du Val des Oceries pour le maintien des prairies alluviales ouvertes, l'île de Rozay a été pâturée par des chevaux, des ânes et des chèvres, appartenant à M. et Mme Langlois. Les animaux sont arrivés sur site le 4 juillet.

Le locataire de chasse de l'île du Prieuré, également éleveur bovin et voisin du site, a été rencontré pour qu'il puisse utiliser le site dans le courant de la saison prochaine. Il a été associé à la mise en place des clôtures du site qui s'est déroulée dans le courant du mois de décembre.



VALORISER

Cette année, une sortie a été proposée en juillet sur chacun des deux sites du Val des Oceries : l'île de Rozay et l'île du Prieuré.

La sortie sur l'île de Rozay a été finalement annulée faute d'inscriptions, celle sur l'île du Prieuré a été suivie par quatre adultes et un enfant, neuf personnes étaient inscrites mais ne sont pas venues au rendez-vous !

Le Pont, Farges-Allichamps

Conservateur bénévole : poste à pourvoir



CONNAÎTRE

Le renouvellement du plan de gestion 2019-2028 a été validé par le Conseil d'administration le 16 juin 2018.



PROTÉGER

La convention d'occupation du domaine public permettant au Conservatoire d'étendre la superficie de son site et de pouvoir intervenir sur l'ensemble du sentier a été reçue signée par les services de l'Etat au mois de juin 2018.



GÉRER

L'entretien du sentier a été réalisé le 31 août 2018.

La Fédération de chasse du Cher a pris contact avec le Cen suite à procédure de déclaration de dégâts de sangliers sur une parcelle voisine du site.



VALORISER

Deux sorties ont été organisées par le Conservatoire, l'une en juin qui a été finalement annulée faute de participants et l'autre en septembre et à laquelle ont participé neuf personnes.

Médias

La sortie de septembre a bénéficié de trois articles d'annonce avec photo dans Le Berry Républicain.

Le Bec d'Allier, Cuffy

Conservateur bénévole : Antoine Séjourné



CONNAÎTRE

Le suivi floristique des pelouses, initié en 2015, a fait l'objet de nouveaux relevés en 2018. Ce suivi d'habitat est basé sur des relevés phytosociologiques effectués sur sept placettes. La comparaison des cortèges floristiques en 2015 et 2018 indique que les actions de bûcheronnage et broyage combinées à un entretien par pâturage ont porté leurs fruits en ce qui concerne la réduction des ligneux (recouvrement moyen de 13 % en 2015 à moins de 2 % en 2018). Le déclin des espèces forestières s'est fait au profit d'espèces de prairies mésophiles et de friches herbacées héliophiles. Les espèces typiques des pelouses se maintiennent (recouvrement de 38 % en 2015 et 35 % en 2018), même si les espèces patrimoniales telles que *Artemisia campestris*, *Armeria arenaria*, *Jasione montana*, *Corynephorus canescens* semblent régresser et méritent une attention particulière. Ce suivi a également permis d'actualiser les mentions de 95 espèces végétales.



PROTÉGER

Deux comités de site ont eu lieu sur le Bec d'Allier en 2018 (16 janvier et 10 septembre). La nouvelle organisation a permis d'aborder sereinement les actions mises en œuvre et les sujets problématiques, notamment ceux liés à la fréquentation du site, particulièrement fréquentation nocturne sur la zone des sablières. Il est prévu pour 2019 de continuer d'optimiser la convivialité de ces rencontres en organisant au moins une partie des comités sur le site même afin de visualiser directement les sujets des échanges.



GÉRER

Dans le cadre du programme Pasto'Loire, Mylène Perelli (Past'horizons) a poursuivi l'action de pâturage sur le site du 16 mars au 12 avril, du 11 mai au 15 août et enfin sur octobre-novembre.

Au mois d'avril, Mylène a récupéré 65 brebis de race Caussenarde du Lot pour agrandir son troupeau.

De plus, de nombreux points sur le pastoralisme ont été effectués tout au long de l'année dans le cadre du suivi du pâturage.

Côté travaux, un chantier lourd de restauration de milieux ouverts par bûcheronnage a été réalisé par l'entreprise CIRADE Environnement, au mois de mars, sur l'ancienne sablière. L'entrée du site a également été broyée par la mairie de Cuffy, en accord avec le Cen.



VALORISER

Cette année, des animations ont été programmées sur le site par le Conservatoire et Instant Nature.

↳ Une animation à destination du grand public a été réalisée par le Conservatoire, réunissant 17 participants.

↳ Plus d'une centaine d'animations ont été organisées par Instant Nature sur le Bec d'Allier et dans les environs autour de quatre thématiques : Cuisine sauvage, À la rencontre des oiseaux en bateau, À la rencontre des castors en bateau, Pêche en bateau de Loire.

Un projet scolaire a eu lieu dans le cadre de Fréquence Grenouille avec deux classes (19 CP-CE1 et 22 CE2-CM1) de l'école de Cuffy. La première séance en classe avait pour but de faire découvrir le Conservatoire et ses actions au travers de petits jeux élaborés par les animateurs du Cen ; la deuxième séance sur le terrain traitait des plantes du Bec d'Allier, la troisième séance sur le terrain sur les animaux et la dernière en classe permettaient de préparer une exposition montée par les enfants afin de la présenter à leurs parents lors de la kermesse de fin d'année.

Concernant les médias, plusieurs articles et reportages ont été diffusés cette année : trois articles dans Le Berry Républicain, un dans la Bouinotte, une affiche diffusée sur la page facebook des Amis du Val d'Allier, un article dans le Journal du Centre, et deux reportages, l'un sur France 5 et l'autre sur Arte.

Côté aménagements, le sentier pédagogique ENS, élaboré par le Conseil départemental du Cher et le Cen, a été implanté en début d'année et inauguré le 27 avril. Ce sentier se compose d'une structure d'accueil, de trois grands panneaux pédagogiques aux différentes entrées du site, de sept stations pédagogiques et quatre tables d'orientation, de bornes et de flèches directionnelles, de range-vélos ainsi que des barrières en bois.

Ce sentier est complété par un audioguide sous forme d'application téléchargeable sur téléphone.

Outre les animations effectuées sur le site, des étudiants du lycée agricole de Bourges sont venus sur le site à la rencontre de l'animatrice des sites Natura 2000 de l'axe Loire-Allier. En parallèle des aspects liés aux sites Natura 2000, les actions du Conservatoire, la gestion pastorale et mécanique ont été abordées. Par ailleurs, le site est apparu dans un reportage réalisé par la ZDF sur les actions propices à la lutte contre les inondations et dans un article du journal La Bouinotte.

Par ailleurs, une personne en service civique, Anne Duvalet, a été présente du 3 avril au 31 août. Ses missions ont consisté à rencontrer les acteurs du territoire, à aller à la rencontre, à informer et à augmenter les connaissances sur les personnes fréquentant le site, notamment en période estivale. Pour ce faire elle a construit et diffusé une plaquette d'information, été présente sur de longues plages horaires sur le site et a élaboré, fait remplir et analysé un questionnaire sur la fréquentation.

Les Sablons de Corquoy, Corquoy

Conservateur bénévole : poste à pourvoir



CONNAÎTRE

À l'occasion de diverses sorties de terrain, 42 espèces d'invertébrés ont été recensées sur le site des Sablons de Corquoy par Sébastien Damoiseau, Serge Gressette ou Marine Durieux. On peut mentionner l'Hespérie des sanguisorbes, papillon déterminant Znieff.



PROTÉGER

Le comité de site ENS a eu lieu le 26 juin, permettant aux six participants d'être informés des actions mises en œuvre sur le site en 2017-2018.



GÉRER

Des travaux d'entretien par broyage ras ont été réalisés, en février, par l'entreprise Cirade Environnement dans le but de maintenir les pelouses sableuses en bon état de conservation suite à leur restauration en 2016.

Faute de financements, l'association d'insertion Le Relais n'a pas pu réaliser l'entretien du sentier. Celui-ci a donc été réalisé par le Cen en juillet.

L'abattage de pins est en attente de publication du décret de la loi Biodiversité (cf. Chaumes du Patouillet et Tourbière des Landes). Une réunion sur site avec l'entreprise a toutefois été organisée en décembre afin d'évaluer la quantité de bois à abattre.



VALORISER

Cette année, des animations nature ont été programmées sur le site par le Conservatoire et Nature Image Découverte.

↳ Une animation à destination du grand public a été réalisée par le Cen dans le cadre de la Fête de la Nature et de l'opération Naturellement dehors, réunissant deux participants.

↳ Deux sorties ont été réalisées par Nature Image Découverte sur la thématique « Printemps au bord du Cher » et « Prairies, rives du Cher ».

Concernant les médias, une interview a été réalisée avec France Bleu Berry et diffusée le 25 mai dans la chronique « L'invité du matin ».

La Pelouse de Grand Vau, Massay

Conservateur bénévole : poste à pourvoir



PROTÉGER

Le foncier du site est toujours problématique avec deux beaux secteurs qui ne sont pas maîtrisés par le Conservatoire. Le « coteau à anémones » cristallise une bonne partie de la problématique puisque le propriétaire a manifesté assez vigoureusement et par courrier une opposition farouche à son utilisation dans le cadre de visites. Cela pose également un problème pour l'aménagement du site. Ce point a particulièrement été évoqué dans le cadre du comité de site ENS qui s'est déroulé le 17 octobre 2018. Une rencontre devait être organisée avec ce propriétaire et la Commune de Massay mais faute d'agenda compatible elle n'a pu se dérouler avant la fin de l'année.



GÉRER

Faute de financements, les actions de restauration prévues au plan de gestion n'ont pas encore débuté.

Cependant, dans le cadre de l'opération « Plantons le décor » des pays de Bourges et Vierzon, une plantation de haie a été organisée avec l'école de Saint-Hilaire-de-Court. Après récupération du paillage biodégradable en octobre, la mairie de Massay a gracieusement mis à disposition des employés communaux pour retourner la terre sur les futures zones de plantation et installer ce paillage. Dans un second temps, en décembre, les plants ont été réceptionnés et la plantation de haie avec les enfants a pu avoir lieu le 17 décembre. La plantation n'ayant pas été entièrement réalisée lors de la venue des enfants, les salariés de l'antenne Cher-Indre du Cen l'ont terminée le jeudi 20 décembre.



VALORISER

Cette année, des animations nature ont été programmées sur le site par le Conservatoire, Nature 18 et Nature Image Découverte.

- ↳ Une animation à destination du grand public a été programmée par le Cen dans le cadre des Journées européennes du patrimoine mais a dû être annulée faute de participants.
- ↳ Une animation a été réalisée par Nature 18 et a rassemblé 12 participants.
- ↳ Deux animations ont été réalisées par Nature Image Découverte sur la thématique des pelouses calcaires.

Concernant les médias, une annonce a été publiée dans Le Berry Républicain, sur le site internet des Journées du patrimoine, sur la page facebook du Cen et des affiches ont été posées sur la commune de Massay.

Un projet scolaire a débuté en fin d'année avec deux classes de l'école de Saint-Hilaire-de-Court (20 TPS-PS-MS-GS-CP et 25 CE1-CE2-CM1-CM2). Ce projet s'articule autour d'une plantation de haie en bordure de l'espace naturel sensible. La première séance a permis de présenter le projet aux élèves puis la plantation de haie a eu lieu le 17 décembre. Le projet sera complété, en 2019, par une dernière séance afin que les enfants viennent observer l'évolution des essences plantées.

La Vallée au Lièvre, Lapan

Conservateur bénévole : Christophe Bodin

Ce site n'a pas fait l'objet d'opération en 2018.

L'Île du Pont de la Batte, La Chapelle-Montlinard



PROTÉGER

Les démarches auprès de la Subdivision gestion de la Loire de la DDT58 ont continué pour permettre aux Conservatoires d'espaces naturels Centre-Val de Loire et Bourgogne de devenir cogestionnaires des francs-bords situés au sein de la Réserve naturelle du Val de Loire. Si les négociations aboutissent, l'Île du Pont de la Batte – pour laquelle l'autorisation d'occupation temporaire du domaine public fluvial détenue par le Conservatoire est maintenant arrivée à terme – sera incluse dans un vase ensemble à l'échelle de la réserve, optimisant alors la cohérence de la gestion appliquée.

Actions transversales ou hors site



Animation territoriale Natura 2000 du site « Coteaux, bois et marais calcaires de la Champagne berrichonne » FR2400520.

Mise en œuvre de la contractualisation.

- Contrats.

Deux contrats Natura 2000 ont été transmis à la DDT :

- 2 pour la mise en place de clôtures fixes sur la RNNCV ;
- 1 pour la mise en place de clôtures fixes aux Sablons de Corquoy.

Suite au démarchage réalisé en 2017 pour la préservation des pelouses abritant notamment l'Azuré du serpolet sur la commune de Venesmes, plusieurs réunions ont eu lieu avec les élus de la commune.

En effet, Venesmes possède sept parcelles en Natura 2000 (pelouse calcicole et forêts alluviales) pour lesquelles une action peut être envisagée. Il a été proposé d'ajuster la gestion appliquée sur la pelouse (fauche par gyrobroyage après le 15 septembre) et de souscrire la charte Natura 2000 sur les parcelles boisées bordant le Cher, ce qui a été accepté.

D'autres secteurs prioritaires ont fait l'objet d'un démarchage des propriétaires, en particulier dans le secteur de Châteauneuf-sur-Cher et Saint-Amand-Montrond.

Suite à plusieurs échanges au sujet de la gestion d'une parcelle appartenant à la commune de Saint-Amand-Montrond en aval du lac de Virlay, M. le maire et son adjoint ont été rencontrés le 21 septembre 2018.

La gestion des parcelles de pelouses situées sur le Grand Tertre a également été évoquée lors de cette réunion.

Il a été convenu qu'un courrier commun Natura 2000-Mairie sera envoyé aux propriétaires de pelouses calcicoles du Grand Tertre, pour leur proposer une gestion adaptée de leurs parcelles et les sensibiliser à la préservation des milieux et espèces.

Le site a également été intégré au projet de mise en place de pâturage itinérant initié sur le site "Îlots de marais et coteaux calcaires au nord-ouest de la Champagne berrichonne".

- Mesures agro-environnementales et climatiques.

Aucun projet agro-environnemental et climatique n'a été déposé en 2017, ne permettant pas l'ouverture des mesures sur le territoire en 2018. Un accompagnement des exploitants a été réalisé.

Un contact a été effectué auprès des agriculteurs du marais de Dun-sur-Auron/Contres dans l'objectif de :

- connaître leur système de production ;
- connaître leur utilisation des parcelles dans les marais ;
- les inviter à une réunion visant à échanger sur leurs pratiques, leurs attentes, et leur présenter les potentielles MAEC 2020.

Veille sur les projets du territoire et accompagnement de la réalisation des projets.

À travers cet axe, l'animateur porte un effort de présence auprès des acteurs locaux de manière à assurer une sensibilisation élargie aux principes de Natura 2000 et à la prise en compte des enjeux de biodiversité liés dans les politiques publiques.

Le Cen participe également à la politique ENS du Département du Cher, et suit le Sage Yèvre-Auron. Concernant l'évaluation des incidences, le Cen a répondu aux interrogations des porteurs de projets.

Mise en œuvre des actions d'information, de communication et de sensibilisation.

- Information des collectivités locales.

Cette mission a pour but de mobiliser et de sensibiliser les élus et les équipes techniques des collectivités à une appropriation des enjeux sur le site Natura 2000. Un article a été envoyé à cette fin à plusieurs communes du site.

- Autres actions de communication.

Une plaquette de vulgarisation présentant le site a été éditée.

Le site internet (<http://champagne-berrichonne.n2000.fr/accueil>) a été mis à jour et référencé sur le moteur de recherche Google.

Une partie de l'exposition du Conservatoire sur Natura 2000 en vallée de la Loire a été prêtée à la commune de Venesmes pour exposition lors de la journée de randonnée annuelle et de la brocante.

Envoi de trois panneaux pédagogiques permettant de ponctuer la randonnée d'informations sur les milieux et espèces d'intérêt communautaire présents sur la commune.

Animation territoriale des sites Natura 2000 de l'axe Loire-Allier dans le Cher et la Nièvre.

Rappel des sites :

Sites	Nature du site	Surface totale
Vallées de la Loire et de l'Allier (FR2400522)	ZSC	4 069 ha
Vallée de la Loire entre Fourchambault et Neuvy-sur-Loire (FR2600965)	ZSC	2 600 ha
Bec d'Allier (FR2600968)	SIC	1 069 ha
Val d'Allier bourguignon (FR2600969)	ZSC	893 ha
Vallée de la Loire entre Mornay-sur-Allier et Neuvy-sur-Loire	ZPS	1 3815 ha

Information, communication et sensibilisation.

2018 a vu le début d'un travail de refonte totale du site internet dédié aux sites Natura 2000 de l'axe Loire-Allier. Le nouveau site sera consacré à l'ensemble des sites Natura 2000 ligériens en région Centre-Val de Loire et Nièvre, tous animés par le Conservatoire. Support de communication le plus sollicité par les membres du comité de pilotage, le nouveau site internet se verra plus moderne et son parcours plus intuitif. Il permettra d'accéder aux différents documents issus de l'animation des sites : études, autres supports de communication, etc. Les travaux ont pour but de voir une mise en ligne du nouveau site courant 2019.

Par ailleurs, plusieurs rencontres d'acteurs du territoire ont eu lieu courant 2018. L'une des plus marquantes est la visite du préfet de la Nièvre sur l'espace naturel sensible du Bec d'Allier à Gimouille. Ce site géré par le Conseil départemental de la Nièvre a été restauré via un contrat Natura 2000 et est aujourd'hui pâturé par le troupeau d'une bergère investie dans Pasto'Loire.

Enfin, le journal La Bouinotte a vu la parution d'un article sur le Bec et le Val d'Allier.

Partenariats locaux

L'année 2018 a également vu s'amorcer un tournant dans la méthode partenariale d'animation. Ainsi, les Conservatoires d'espaces naturels Centre-Val de Loire, Bourgogne et Allier ont constitué un groupe Loire qui permet de mutualiser et harmoniser les actions mises en place pour répondre à des actions ou problématiques communes.

Cela a permis d'initier la construction de partenariats auprès des acteurs du tourisme fluvial, avec une première réunion dès octobre, au cours de laquelle se sont rassemblés acteurs du tourisme fluvial, services de l'État et structures gestionnaires de réserves naturelles et animatrices de sites Natura 2000. Des bases d'actions communes sont ressorties de cette rencontre.

Accompagnement réglementaire.

L'évaluation des incidences Natura 2000 et la veille réglementaire impliquent d'accompagner les projets et les programmes sur le site. Réalisées en partenariat étroit avec les services de l'État, ces actions permettent d'informer les porteurs de projets sur les habitats et espèces d'intérêt communautaire qui se trouvent sur l'emprise ou à proximité de leur projet, de les aider à définir les enjeux et ainsi de tendre vers une adéquation entre leur projet et les enjeux liés à la préservation du patrimoine naturel des sites Natura 2000.

En 2018, ce sont donc 35 projets, soumis ou non à évaluation des incidences, qui ont pu être accompagnés, de différentes façons selon les besoins : accompagnement pour la constitution du dossier d'évaluation d'incidence, réponse aux questions sur le dispositif et les sites Natura 2000, participation à des réunions pour les programmes ou réponse aux sollicitations et assistance aux services de l'État en charge de l'instruction des dossiers. Parmi ces projets peuvent être cités ceux portés par RTE Est, entretien sous les lignes et remplacement d'une ligne. Tous deux ont permis de développer le partenariat avec RTE avec une

sensibilisation aux modalités de gestion des espèces exotiques envahissantes sous les lignes et la probable installation de dispositif réduisant l'impact des lignes électriques sur l'avifaune sur la nouvelle ligne.

Contrats Natura 2000.

Le montage de plusieurs contrats Natura 2000 a été initié en 2018 et doit se poursuivre en lien avec les porteurs de projet :

- contrat pour l'entretien des pelouses du Sentier du Ver-Vert à Nevers, porté par la commune ;
- contrat pour la restauration et l'entretien de pelouses sur l'Île du Faubourg à La Charité-sur-Loire, porté par la commune ;
- contrat pour la gestion des milieux ouverts à la Pointe à La Charité-sur-Loire, porté par le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne.

Suivant les enveloppes financières, plusieurs autres projets de contrats Natura 2000 devraient être initiés en 2019 : notamment pour la gestion pastorale de l'espace naturel sensible du Bec d'Allier à Gimouille. Ce contrat serait porté par le Conseil départemental de la Nièvre

Mesures agro-environnementales.

Le contexte budgétaire et local n'a pas rendu pertinent l'ouverture du territoire à la contractualisation aux MAE en 2018. Cependant le suivi de l'instruction des dossiers s'est poursuivi et des réponses ont été apportées aux exploitants lors de leurs sollicitations. En fin d'année, la situation critique d'une exploitation très investie dans les pratiques favorables à la biodiversité a nécessité une attention particulière pour essayer de résoudre le problème, en relation avec la DDT, le Conseil régional et la Chambre d'agriculture.

En parallèle du suivi des engagements en MAE, une éleveuse, en cours d'installation sur le secteur du Val d'Allier, a été rencontrée.

Enfin, les questions récurrentes sur la viabilité des pratiques agricoles d'élevage, essentielles pour le maintien des milieux ouverts, ont amené à mener des rencontres avec plusieurs exploitants du territoire pour définir la situation actuelle et les besoins pour maintenir cette activité. Sur cette base, le rôle de facilitateur de projets communs que peut avoir la structure animatrice des sites Natura 2000 a été identifié et pourra se concrétiser courant 2019. Par là même, des actions nécessaires de valorisation de l'engagement des exploitants dans des pratiques favorables à la biodiversité ont été identifiées.

Études et connaissances.

➤ **Arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB) Sternes.**

2018 a connu des conditions climatiques particulières avec des épisodes de crues printanières successives qui ont impacté l'installation des deux espèces de sternes sur les sites de nidification. L'APPB annuel s'est donc mis en place en trois fois, au fil des réinstallations des sternes sur les trois sites de nidification finalement occupés. Parmi eux, l'Île aux sternes à Nevers demeure le site de reproduction majeur. La mise en place de l'APPB s'est une nouvelle fois basée sur la forte implication des acteurs locaux qui s'investissent, souvent bénévolement, dans la pose et la dépose des panneaux.

➤ **Pastoralisme.**

L'accompagnement des bergers et bergères présents sur les sites Natura 2000 s'est poursuivi dans le cadre de Pasto'Loire, notamment en ce qui concerne les aspects techniques et les projets du collectif Past'Horizon.

Par ailleurs, les berger(e)s en itinérance ont également été consultés dans le cadre des rencontres liées aux questions sur la viabilité des exploitations et de la valorisation des pratiques favorables à la biodiversité qui sont mises en place par les agriculteurs.

➤ **Études scientifiques**

Deux études scientifiques ont été menées ou débuté en 2018 :

- suivi annuel des libellules *Gomphidés* de Loire d'intérêt communautaire ;
- suivi du fonctionnement des annexes hydrauliques : les aspects réglementaires et de concertation liés à l'installation des piézomètres ont été abordés fin 2018 pour une installation effective prévue en 2019

Bilan d'animation.

➤ **Évaluation de la mise en œuvre des documents d'objectifs.**

La finalisation de l'étude de la mise en œuvre des documents d'objectifs était en cours fin 2018 et devrait s'achever début 2019

➤ **Actualisation des documents d'objectifs et fusion des zones spéciales de conservation.**

L'actualisation des documents d'objectifs sur les aspects concernant les enjeux, objectifs et mesures était prévue sur l'évaluation de leur mise en œuvre. Elle a donc débuté à l'automne 2018 et se poursuivra au cours du 1^{er} trimestre 2019 avec notamment la tenue de quatre groupes de travail qui permettront aux acteurs du territoire qui le souhaitent de s'impliquer activement dans la définition des prochaines actions menées dans le cadre de l'animation.

En parallèle de l'évaluation et de l'actualisation, une démarche de simplification administrative a été initiée, sous l'égide de la DREAL Bourgogne Franche-Comté, afin de fusionner les quatre zones spéciales de conservation en une seule, et d'harmoniser les périmètres désignés au titre de la directive habitats, faune, flore et de la directive oiseaux, en une seule zone classée Natura 2000. Cela revient souvent à étendre la zone spéciale de conservation jusqu'à atteindre des limites de la zone de protection spéciale. Cette démarche sera en consultation auprès des communes début 2019.

Animation territoriale des sites Natura 2000 « Massifs forestiers de rivières du Pays-Fort » (FR2400518) et « Coteaux calcaires du Sancerrois » (FR2400517).

Rappel des sites :

Sites	Nature du site	Surface totale
Massifs forestiers et rivières du Pays-Fort (FR2400518)	ZSC	3 104 ha
Coteaux calcaires du Sancerrois (FR2400517)	ZSC	195 ha

Contractualisation.

- Contrats Natura 2000.

Le démarchage a permis de rencontrer deux propriétaires intéressés par la démarche Natura 2000 et qui ont accepté la réalisation de diagnostics écologiques.

- Charte Natura 2000.

Aucune charte n'a été signée en 2018.

- Mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC).

Participation au PAEC porté par la Chambre d'agriculture du Cher sur le Pays-Fort : proposition de MAEC à enjeux localisés pour Natura 2000. PAEC déposé le 03/12/18.

- Retour du pastoralisme dans le Sancerrois.

Le retour d'une activité pastorale sur les pelouses calcaires du Sancerrois constitue un mode de gestion adapté à ces milieux tout en comportant une dimension économique, touristique et culturelle. Sa mise en place nécessite donc un travail de concertation et d'appropriation locale important.

Les communes de Sancerre et Bué ont été rencontrées en mai/juin 2018. Les élus sont favorables au projet. Rencontre du syndicat communal des vignerons de Bué le 04/04/18.

Rencontre d'Isabelle Picard, ancienne éleveuse, intéressée par le projet, résidant à Bué.

- Chantiers bénévoles.

Un chantier a été organisé le 26 septembre sur la commune de Veaugues, visant la réouverture des pelouses situées sur l'ancienne voie ferrée au sud du Bourg.

Un second chantier a été réalisé le 17 octobre au Pré au Merle à La Chapelotte.

- Groupe de travail thématique « Écrevisse à pattes blanches ».

L'animatrice du site a participé au groupe de suivi des populations d'écrevisses du Cher. Des prospections ont été réalisées.

Volet réglementaire.

Aucune demande d'assistance n'a été effectuée en 2018.

Communication.

Des communiqués de presse sont envoyés aux journaux locaux et aux offices de tourisme dans le cadre de la mise en place de chantiers bénévoles. Ceux-ci relayent les informations.

La Gazette a été initiée et est en cours de relecture.

Des rencontres ont également eu lieu avec les journalistes pour leur apporter des informations sur les actions mises en œuvre

Réserve naturelle nationale des Chaumes du Verniller, (La Chapelle-Saint-Ursin)



CONNAÎTRE

Le 20 mars 2018, un inventaire des mousses et lichens a été organisé avec l'université de Tours et le Conservatoire botanique. 156 espèces ont été observées lors de cette journée (71 mousses et 85 lichens), dont 27 peuvent être considérées comme patrimoniales (7 mousses et 20 lichens).

Quatre espèces sont nouvelles pour la région Centre-val de Loire : *Acaulon triquetrum* (détermination à confirmer), *Involucropyrenium tremniacense*, *Polyblastia amota* et *Thelidium zwackhii*.

Le 22 mai 2018, une journée d'inventaire botanique a été organisée avec le Conservatoire botanique national du Bassin parisien. Cela a permis d'actualiser un grand nombre de données botaniques. Une nouvelle espèce hautement patrimoniale a été confirmée sur la réserve : *Inula hirta*. Cette espèce en danger critique d'extinction est protégée en Centre-Val de Loire. Il s'agit d'une population relativement isolée qui étend l'aire de répartition connue de l'espèce. Fin 2018, quatre pieds ont été localisés sur la réserve. Des prospections complémentaires sont à réaliser pour évaluer la taille de la population.

Thomas Leroy a réalisé son mémoire de Master2 sur les Chaumes du Verniller pour améliorer la connaissance sur le fonctionnement de la population de *Phenagaris arion*. Son étude montre en particulier que la méta-population est constituée de plusieurs noyaux. Deux étaient déjà connus sur la réserve (petit Noval et Tusiau) mais des noyaux importants existent également en dehors de la réserve, notamment sur le terrain d'Emmaüs et le long de la voie rapide Bourges/Saint-Florent-sur-Cher. La population totale est estimée à près de 900 individus (dont 310 sur la réserve).

Le 31 janvier 2018, la société pomologique du Berry et l'URGC sont venus récolter des boutures des fruitiers de la réserve de manière à étudier ses variétés originales.

Plusieurs suivis scientifiques ont été réalisés de manière à évaluer l'évolution des cortèges ainsi que l'efficacité des mesures de gestion : chiroptères, rhopalocères, xérobromions, plantes invasives, plantes patrimoniales, macro-mammifères.



PROTÉGER

Le comité consultatif de la réserve s'est tenu le 29 mai 2018.



GÉRER

Les tronçons de ligne moyenne tension de la réserve ont été bûcheronnés et élagués par Enedis du 05 au 08-02 2018.

Les tronçons pour la pose de clôtures fixes sur les Communaux et les Carrières ont été intégralement débroussaillés par les bénévoles de l'association Propachape. (1 700 m).

Les travaux de broyage pour la restauration lourde et l'entretien des pelouses ont été réalisés en décembre 2018 par Cirade Environnement (Communaux, Coteau du Verniller, Petit Noval) (2,3 ha de restauration et 2,3 ha d'entretien).

L'ensemble des chemins carrossables de la réserve a été élagué par les services techniques de la commune de la Chapelle-Saint-Ursin.

La station de Renouée du Japon, sur les Communaux, a fait l'objet d'un arrachage systématique de juin à septembre. La station des Laburets a été intégralement arrachée le 18 août 2018.



VALORISER

Animations grand public.

Quatre animations ont été proposées pour la découverte de la réserve naturelle par l'association Propachape et le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire.

Projet scolaire.

Le projet pédagogique, débuté en octobre 2017 avec les quatre classes de maternelle et de primaire de l'école de Morthomiers s'est terminé en juin 2018. Ainsi, chacune des quatre classes est revenue sur le Tusiau en mai puis en juin.

Plaquette

Une plaquette temporaire a été réalisée en mars et distribuée à l'ensemble des habitants de La Chapelle-Saint-Ursin.

Inauguration de la réserve

La réserve naturelle nationale des Chaumes du Verniller a été inaugurée le 29 mai 2018 par la préfète du Cher.

Facebook

La page Facebook de la réserve a été alimentée régulièrement et compte 139 abonnés en janvier 2019.

Animation territoriale sur le Cher

Prospections sur les têtes de bassin du Boischaud et de la Marche berrichonne.

Les prospections se sont poursuivies sur le secteur, avec des développements plus importants sur l'Indre où une rencontre a été organisée avec l'association « Les Fruits du terroir » à Éguzon-Chantôme qui souhaite protéger et valoriser des terrains dont elle est propriétaire et qui souhaite trouver une solution avec le Conservatoire.

Animation territoriale sur l'Île Guinée et les Grévelins.

L'animation territoriale s'est poursuivie sur ce vaste ensemble de prairies et pelouses en mosaïque situé en bord de Loire dans le Cher. Deux sessions de prospections naturalistes généralistes ont eu lieu, permettant de dévoiler une partie du patrimoine naturel sur ce site méconnu et de fournir les informations nécessaires à sa présentation et validation lors du conseil scientifique du 17 novembre 2018. Les résultats de ces prospections ont été présentés aux maires des deux communes concernées lors de l'une des rencontres. Ces dernières ont également permis de poser les bases relationnelles pour un futur partenariat entre le Conservatoire et les communes pour la gestion du site.

Actualisation du Sdens du Cher.

Le SDENS a été modifié et a intégré plusieurs nouveaux sites. Un comité scientifique s'est déroulé le 22 mai 2018 au cours duquel le Cen a proposé l'intégration de deux nouveaux sites : l'Île Marie, propriété de la commune de Vierzon et gérée par le Cen depuis de nombreuses années, et le Pré Bizet, une propriété de la commune de Saint-Laurent.

Dans ce cadre, une rencontre avec le maire de cette commune a été organisée pour recueillir son sentiment sur l'intégration au SDENS et sur un éventuel partenariat avec le Cen. De cet entretien, est ressortie la possibilité de convenir d'un partenariat pour le Pré Bizet, mais également des opportunités de

conventionnement pour étendre le site des Prairies de Guzon et des possibilités de partenariat pour le site de la Couturanderie.

Partenariat SAFER.

Comme chaque année, les animateurs territoriaux de l'antenne Cher-Indre ont rencontré l'équipe de la SAFER du Cher pour faire un point sur les dossiers en cours et les éventuelles attentes de chacun. Avec le changement de direction au sein de la SAFER, la rencontre a eu lieu plus tardivement que d'habitude et a eu lieu le 9 octobre.

Bois de Bornay à Chéry.

Le Conservatoire a été contacté par une société d'exploitation d'éoliennes qui travaille à l'implantation d'un parc éolien sur ce site. Il s'agit d'une propriété privée dans laquelle se trouve une vaste zone de lande acide en limite de Champagne berrichonne. Ce projet implique notamment la mise en place de mesures compensatoires pour lesquelles le Conservatoire a été sollicité. Les bases de cette action ont été discutées. En 2018, les éventuelles suites doivent être développées dans le courant de l'année 2019.

AOT sur le périmètre de la RNVL

Les démarches auprès de la Subdivision gestion de la Loire de la DDT58 ont continué pour permettre aux Conservatoires d'espaces naturels Centre-Val de Loire et Bourgogne de devenir cogestionnaires des francs-bords situés au sein de la Réserve naturelle du Val de Loire. Si les négociations aboutissent, l'Île du Pont de la Batte – pour laquelle l'autorisation d'occupation temporaire du domaine public fluvial détenue par le Conservatoire est maintenant arrivée à terme – sera incluse dans un vase ensemble à l'échelle de la réserve, optimisant alors la cohérence de la gestion appliquée.